

Affiché le

ID: 056-200055978-20230627-2023026-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du centre communal action sociale de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 21 juin 2023, se sont réunis à la salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian Sébille, président.

Etaient présents : M. Sébille, Mme Catrevaux, M. Néar, M. Valiente, Mme Maillot, M. Peuron, M. Crolas, Mme Guenego, M. Fordos, Mme Masselot, Mme Le Floch, Mme Houssaye.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Tébaut donne procuration à Madame Catrevaux Mme Pasquier donne procuration à Mme Le Floch Mme Dalino Donne procuration à M. Néar

Mme Le Mouël Donne procuration à Mme Masselot

Absents:

Mme Guillerme

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 12

Absents: 5

Nombre de pouvoirs : 4

Votants: 16

2O23-O26 – RESIDENCE ROZ AVEL – ETAT PREVISIONNEL RECETTES DEPENSES 2O23

Monsieur Christian SEBILLE lit le rapport suivant :

Le Budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Résidence Roz Avel.

Ce dernier a été présenté en Conseil D'administration du CCAS dans sa séance du 27 octobre 2022.

A nouveau approuvé lors de la séance du 28 mars 2023 suite à la notification du rapport budgétaire du Conseil Départemental reçue le 17/02/2023, déterminant les montants accordés par section tarifaire.

Envoyé en préfecture le 03/07/2023 Reçu en préfecture le 03/07/2023 Affiché le

ID: 056-200055978-20230627-2023026-DE

L'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses EPRD pour l'année 2023 se détaille à ce jour comme suit :

COMPTES DE RESULTAT (CRPP) - EXERCICE 2023

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	858 823,31 €	4 261 303,83 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 942 560,05 €	45 489,50 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	656 948,79 €	5 605,20 €	Groupe III: produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 458 332,15 €	4 312 398,53 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	1 0 00 7	145 933,62 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 458 332,15 €	4 458 332,15 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Envoyé en préfecture le 03/07/2023 Reçu en préfecture le 03/07/2023

Affiché le

ID: 056-200055978-20230627-2023026-DE

Tableau de financement prévisionnel – exercice 2023 :

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	80 310,91 €	0,00€	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	27 981,90 €	27 981,90 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	108 927,52 €	11 561,12 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00€	0,00€	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	217 220,33 €	39 543,02 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	177 677,31 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	217 220,33 €	217 220,33 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Affiché le

ID: 056-200055978-20230627-2023026-DE

Les impacts sur la trésorerie sont détaillés ci-après :

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2023

FRNG estimé au 1er janvier 2023	866 219,66 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-177 677,31 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2023	688 542,35 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2023

BFR estimé au 1er janvier 2023	866 219,66 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00€
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00€
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2023	866 219,66 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2023

Trésorerie au 1er janvier 2023	0,00€
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-177 677,31 €
Trésorerie au 31 décembre 2023	-177 677,31 €
Tresorette au 31 décembre 2020	

Le conseil d'administration après en avoir délibéré et voté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses 2023
- DONNE pouvoir au président ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite des dossiers, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

A Theix-Noyalo, le 29 juin 2023

THEIX-NOYALC

La vice-présidente

Danielle CATREVAU

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.